

Certificat de Formation à la Sécurité pour exercice du pilotage

Titre(s) visé(s) et niveaux de formation

Attestation de succès, le cas échéant, menant au certificat de formation à la sécurité pour l'exercice du pilotage maritime (CFS-EPM).

Textes de référence

- Arrêté du 02 juin 2020 relatif à la délivrance du certificat de formation à la sécurité pour l'exercice du pilotage maritime.
- Références STCW : Section A-VI/I, Tableau A-VI/I-1 + Section A-VI/2, Tableau A-VI/2-1 (TIS/Pilote).
Section A-VI/I, Tableau A-VI/I-2 (FLI/Pilote).
- Certificat soumis à revalidation tous les 5 ans.

Finalité(s)

Formation STCW sans niveau spécifique de formation.

Public concerné et prérequis formation

- Certificat requis pour tout marin exerçant l'activité de pilotage.
- Tout pilote dont le certificat de sécurité valable 5 ans arrive à échéance.
- Une attestation de visite médicale (- de 1 an) valide et certifiée par un médecin des gens de mer sera exigée avant l'entrée en formation.

Durée(s) et modalité(s)

Certificat requis pour tout marin ayant le titre de pilote maritime 5h.

Objectif(s) de la formation

- **TIS/Pilote** - Techniques individuelles de survie dans l'exercice du pilotage
 - 1 - Être capable de prendre les mesures nécessaires à sa survie en mer en cas d'abandon du navire.
 - 2 - Être capable de porter les premiers secours.
- **FBLI/Pilote** - Formation de base à la lutte contre l'incendie
 - 1 - Être capable de lutter efficacement contre les incendies se déclarant à bord d'une pilotine (lutte, extinction).

Programme de la formation

Evaluation TIS - Techniques Individuelles de Survie dans l'exercice du pilotage 3h30.

Evaluation FLI - Formation à la lutte contre l'incendie dans l'exercice du pilotage 1h30.

Coût, horaires, dates et sites de formation

- Pour obtenir un devis personnalisé, merci de nous contacter au 02.98.97.04.37.
- Consulter le calendrier des formations sur notre site www.cefc.com ou nous contacter.



CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION CONTINUE MARITIME
EUROPEAN MARITIME TRAINING CENTER

EMBARQUEZ VERS LA COMPÉTENCE MARITIME

Financement

Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié.e, indépendant.e, demandeur.euse d'emploi, autre cas ...)

Pour toute information complémentaire

Nous consulter sur info@cefc.com ou au 02.98.97.04.37.



Centre Européen de Formation Continue Maritime

1 rue des Pins - BP 229 - 29182 CONCARNEAU cedex - 02.98.97.04.37 - info@cefc.com

www.cefc.com

